

Image not found or type unknown



Contrat de gardien de propriete

Par **robert26**, le **25/06/2013** à **16:52**

bonjour mon épouse et moi sommes gardiens d une propriete privée nous devons travailler tant d heures pour payer notre loyer ensuite nous sommes obliges de rester 48 semaines sur la propriete nous gérons locataires, ménages, entretiens extérieur etc..sans être rémunéré
demain je dois discuter avec mon patron pour demander un salaire ce qui est normal j ai besoin de savoir comment je dois faire vis à vis de lui car j ai peur de me retrouver a la rue
merci de vos conseils très urgent!!!!